

*Impôt sur le revenu—Loi*

**Des voix:** Bravo!

**M. Nystrom:** Si vous gagnez \$50,000 et que vous avez deux enfants, grâce à l'indexation de l'impôt sur le revenu, vous épargnez cette année \$700 et la taxe supplémentaire imposée par le gouvernement est inférieure à ce montant. Ce n'est pas la même chose pour les travailleurs. Celui qui a gagné \$50,000 l'année dernière épargne \$796 grâce à l'indexation et en 1974, il aura épargné \$500. Au cours des deux dernières années, celui qui a gagné \$50,000 a épargné \$1,996 grâce à l'indexation. Maintenant il va devoir payer légèrement plus du fait de la mesure que le gouvernement a présentée à la Chambre aujourd'hui. C'est vraiment une farce, une plaisanterie et une honte.

Il ne s'agit pas d'une taxe de 10 p. 100. Par exemple, si un avocat augmente son revenu de \$40,000 à \$45,000 et les avocats y ont très bien réussi cette année en s'occupant de clients plus riches, et qu'il est imposé à 40 p. 100, il paye une surtaxe de 10 p. 100 sur la partie de son revenu situé entre \$30,000 et \$45,000 ou sur son revenu imposable, ce qui équivaut à 2 ou 3 p. 100 de la hausse réelle. C'est une vraie farce. Cet avocat paiera environ \$150 sur les \$5,000 supplémentaires qu'il a gagnés cette année. Le ministre des Finances se moque vraiment des Canadiens.

**Des voix:** Bravo!

**M. Nystrom:** Notre parti a dit que toute personne qui touchait cette année une augmentation de plus de \$2,400 par rapport à l'année dernière devrait se faire imposer à 100 p. 100 sur ce montant. Les travailleurs ne peuvent se permettre de resquiller avec ces directives, alors pourquoi les riches devraient-ils avoir droit à cette combine et à une augmentation bien supérieure à \$2,400?

J'aimerais faire une dernière remarque au sujet de la déclaration du ministre. Il a annoncé que la déclaration de ce soir toucherait inévitablement un grand nombre de Canadiens, mais surtout ceux qui ont un revenu modeste. Il nous annonce que ce sont ces gens-là qui en pâtiront, et il nous déclare parallèlement que la décision qu'il a prise cet après-midi ne fera pas de mal aux professionnels. Il a dit ceci:

Notre décision de proposer l'établissement d'une surtaxe n'a pas été motivée par des perspectives d'augmentation de recettes. Cependant, le montant des recettes que la surtaxe produira n'est pas négligeable...

La déclaration de ce soir est une plaisanterie du gouvernement et doit être accueillie comme telle.

[Français]

**M. Gilbert Rondeau (Shefford):** Monsieur le président, nous comprenons très bien que cette mesure ne donne pas satisfaction aux socialistes, car elle n'étouffe pas assez les possédants, alors que les créditistes auraient préféré voir une mesure présentée aujourd'hui par l'honorable ministre des Finances (M. Macdonald), qui aurait permis d'aider les dépossédés sans déposséder les possédants.

Monsieur le président, cette mesure, malheureusement, n'est qu'une première annonce d'une autre mesure qui suivra incessamment, probablement ce soir, et qui permettra à l'honorable ministre des Finances d'étouffer davantage les petits. Cette annonce du ministre des Finances est un petit coup au gros pour mieux donner un gros coup au petit ce soir.

Je regrette, monsieur le président, que cette mesure, par contre, ne s'applique pas aux institutions financières du pays, qu'elle ne s'applique qu'aux particuliers, car, si je me réfère aux chiffres qui nous ont été fournis dernièrement, les institutions bancaires du pays sont les institutions qui,

[M. Nystrom.]

au cours de l'année 1974-1975, ont réalisé les plus gros profits au Canada, et pourtant la mesure qui vient de nous être annoncée par l'honorable ministre des Finances ne touchera pas à ces honorables mandarins.

Monsieur le président, cette loi diminuera encore davantage l'initiative de ceux qui, j'en conviens, ont les plus gros revenus au Canada; elle minera davantage leur initiative et elle fera en sorte qu'en détruisant l'initiative des gros, elle appauvrira également les petits. Le meilleur moyen pour affecter les petits consiste à détruire l'initiative des gros. Et à ce sujet je me réfère, monsieur le président, à des paroles très célèbres d'un ex-président américain qui disait ceci: Il est impossible d'avoir la prospérité en décourageant l'initiative. Il est impossible de fortifier le faible en affaiblissant le fort.

C'est ce que ce projet de loi vise aujourd'hui: affaiblir le fort ou essayer de faire croire qu'on va aider aux faibles, alors qu'il est impossible de fortifier le faible en affaiblissant le fort, parce que jusqu'à maintenant toutes les taxes ou les surtaxes qui ont été votées à la Chambre depuis 25 ou 30 ans ont toujours servi à affaiblir le fort sans pour cela augmenter la valeur des dépossédés ou venir en aide aux dépossédés. Il disait ceci: Il est impossible d'aider le pauvre en détruisant le riche. Il est impossible de vous épargner des ennuis en dépensant plus que votre revenu.

Le gouvernement fédéral devrait être le premier à mettre en pratique ce que Lincoln disait: Il est impossible d'établir une sécurité durable sur de l'argent emprunté. C'est ce que le gouvernement fédéral fait toujours. Il semble vouloir nous faire croire qu'il est possible au Canada d'établir une sécurité sur de l'argent qu'on emprunte incessamment. Lincoln disait également ceci: Il est impossible de former le caractère et le courage en enlevant à l'homme son initiative et son indépendance.

Monsieur le président, je n'ai pas le temps de continuer à citer d'autres paroles mémorables, mais il est déplorable de voir que toutes nos lois ont tendance à vouloir miner l'initiative même de ceux qui possèdent. Et je n'ai pas honte de m'inscrire en faux contre ce que les socialistes veulent ici nous faire croire, savoir qu'il est possible d'aider le pauvre en détruisant le riche. Nous, créditistes, ne croyons pas à cela; nous voulons relever le niveau de vie des pauvres sans enlever à ceux qui en possèdent. Et lorsque le ministre des Finances nous présente une loi comme il vient de le faire, il est à 100 p. 100 en accord avec la pensée socialiste qui veut qu'on détruise les possédants afin d'enrichir la haute finance qui nulle part dans les bulletins du gouvernement ainsi que dans les communiqués de la nouvelle Commission anti-inflation n'a touché aux milliards de profits que ces honorables messieurs réalisent tous les ans. Dans toutes nos lois on s'attaque au gagne-petit, on s'attaque au gros, mais on ne s'attaque pas à ceux qui contrôlent les gros comme les petits, ceux-là même qui contrôlent la finance du pays. Et je regrette qu'un honorable ministre des Finances aussi brillant, au service d'un pays aussi beau que le Canada, puisse être attiré vers le socialisme au lieu de l'initiative individuelle et privée.

● (1520)

[Traduction]

**M. Broadbent:** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Finances, s'il veut bien m'accorder son attention.